

AVIS PUBLIC

Demande de changement de nom Municipalité de la Paroisse de Disraeli

La Commission municipale du Québec a reçu le mandat du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de tenir une **audience publique** et de lui faire un rapport sur la demande de changement de nom déposée par la Municipalité de la Paroisse de Disraeli à l'effet de changer son nom pour celui de Municipalité de Bellerive.

La Commission donne avis qu'elle tiendra l'audience publique aux endroit, heures et dates suivants :

Endroit : Salle de la MRC des Appalaches
Salle du Conseil des maires (2^e étage)
233, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec)

Date : Lundi 27 février 2017

Heures : de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

ET

Date : Mardi le 28 février 2017

Heure : de 9 h 30 à 13 h 30

Madame Sandra Bilodeau, membre de la Commission, entendra toute personne qui désire s'exprimer sur le sujet.

Afin de faciliter le déroulement de l'audience, la Commission recevra, d'ici le 23 février 2017, les demandes de participation. Pour ce faire, vous devez :

- Lui faire part, par courriel, à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca, de votre intérêt à participer à cette audience publique en mentionnant votre nom et en précisant le temps requis pour votre présentation. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, vous pouvez nous faire parvenir ces informations par la poste, au plus tard le 23 février 2017, en indiquant aussi votre numéro de téléphone.
- Si un groupe de citoyens souhaite faire une intervention lors de l'audience publique, il devra désigner un représentant pour le groupe en nous transmettant par courriel, à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca, le nom de ce représentant et le temps requis pour la présentation.

La Commission diffusera, sur sa page d'accueil, l'horaire des audiences, le nom des participants et le temps de parole accordé. Cette liste sera disponible sur la page d'accueil le 24 février 2017 à l'adresse www.cmq.gouv.qc.ca.

Si une personne désire participer en produisant un écrit, elle peut le faire en le transmettant, au plus tard le 23 février 2017, par courriel à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante. Ce document sera public.

Commission municipale du Québec
(Dossier CMQ-66047)
10, rue Pierre-Olivier Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Pour toute information sur la tenue de cette audience publique, nous vous invitons à contacter, la secrétaire de la Commission au 1 866 353-6767 ou par courriel à l'adresse cmq@cmq.gouv.qc.ca.

La secrétaire de la Commission
Céline Lahaie, notaire

Québec, le 8 février 2017